Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260504-DEL202645-DE

DELIBERATION N° 2026-45

OBJET : Conventions– Opération « P'tits boulots »

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de:

D'APPROUVER le recrutement d'un maximum de 5 vacataires pour l'opération « P'tits Boulots » avec Bretagne porte de Loire Communauté.

D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention de l'opération « P'tits Boulots » avec Bretagne porte de Loire Communauté.

D'APPROUVER la convention de remboursement l'opération « P'tits Boulots » avec Bretagne porte de Loire Communauté.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer cette convention.

DE DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 4 MAI 2026

LE MAIRE
Norbert JANVIER

MAIRIE de GRAND-FOUGERAY
35 (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260504-DEL202645-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2026

SEANCE DU : 4 mai 2026
CONVOCATION DU : 28 avril 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 28 avril 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 28 avril 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 23
* absents : 0 (dont 0 procuration)

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

MEMBRES PRESENTS :
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Yasmina PROVOST, M Loïc LEMAU, Mme Ludivine BOUJU, M Frédéric GERNIGON, Mme Morgane JOUNY, M Romain GEFFRIAUD, Mme Lucie MOREAU, M Guillaume MARTIN, Mme Alysé VILLETTE, M Gwénaël GICQUEL, Mme Sylvie GERNIGON, M Mikael GICQUEL, Mme Carole GUIBERT, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, M Christophe PLOTEAU - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :
RAS

MEMBRES EXCUSÉS :
Néant

MEMBRES ABSENTS :
Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu de séance en date du 30/03/2026, **à l'unanimité**

DÉCISIONS DU MAIRE:

Décision 2026- 02 du 28 avril 2026 : Budget Lotissement Plein Sud : D'autorisation de signature d'un prêt avec la Banque postale de 297 000 € pour financer le reste des logements à céder : taux fixe de 3,54%.

Pour Mémoire :

Décision 20260-10 du 3 février 2026, prise par Mme DREAN : D'autorisation de signature avec la Banque Postale d'une ligne de Trésorerie à hauteur de 345 000 € à 2,99 % par an.